

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 1er novembre 2016 à 19 h 30  
777, boul. Marcel-Laurin**

---

**CA16 08 0598**

Séance ordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem  
Francesco Miele

Le conseiller d'arrondissement : Maurice Cohen  
Michèle D. Biron, absente

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

---

**CA16 08 0599**

Soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2016

Proposé par Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**ADOPTÉ.**

---

**CA16 08 0600**

Soumis les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 4 octobre 2016 du Conseil d'arrondissement.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

D'adopter tel que soumis les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du 4 octobre 2016 du Conseil d'arrondissement.

**ADOPTÉ.**

---

**CA16 08 0601**

Première période de questions du public, à 19 h 35

Aucune question n'a été posée.

---

**CA16 08 0602**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1164500028) :

**CONSIDÉRANT** qu'il est important de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit militaire ou de paix ;

**CONSIDÉRANT** que nous désirons exprimer toute notre gratitude à nos concitoyens et concitoyennes qui ont eu le courage de se battre pour ouvrir la voie à une ère de paix ;

- CONSIDÉRANT que nous commémorons chaque année le Jour du Souvenir en déposant une couronne au pied du cénotaphe au parc Beaudet ;
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame la semaine du 5 au 11 novembre 2016, **Semaine des vétérans** dans l'arrondissement de Saint-Laurent.
- EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce premier jour de novembre deux mille seize.

---

**CA16 08 0603**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1164500029) :

- CONSIDÉRANT que l'Assemblée générale de l'ONU a recommandé en 1954 à tous les pays d'instituer une Journée mondiale de l'enfance, qui serait une journée de fraternité mondiale et de compréhension entre les enfants, et d'activités favorisant le bien-être des enfants du monde entier ;
- CONSIDÉRANT que le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant, en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989 ;
- CONSIDÉRANT qu'à l'occasion du Sommet du Millénaire, en 2000, des dirigeants politiques du monde entier ont convenu de huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), lesquels concernent en premier lieu les enfants ;
- CONSIDÉRANT que Saint-Laurent est accrédité Municipalité amie des enfants depuis 2011 ;
- CONSIDÉRANT que Saint-Laurent a mis en œuvre un plan d'action Municipalité amie des enfants pour la période 2014-2016, et que le bien-être des enfants et des familles est au cœur des préoccupations de l'administration laurentienne.
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame le 20 novembre 2016 Journée mondiale de l'enfance dans l'arrondissement de Saint-Laurent.
- EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce premier jour de novembre deux mille seize.

---

**CA16 08 0604**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1164500027) :

- CONSIDÉRANT que le Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) estime à plus de 40 millions le nombre de personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans le monde ;
- CONSIDÉRANT que l'Agence de la santé publique du Canada estime à quelque 65 000 le nombre de Canadiens et de Canadiennes vivant actuellement avec le VIH/sida ;
- CONSIDÉRANT qu'en l'absence de moyen de guérison ou de vaccin, l'éducation est notre seul moyen de défense contre le VIH/sida ;
- CONSIDÉRANT que la Semaine canadienne de sensibilisation au VIH/sida fournit une occasion unique d'identifier et d'examiner les réalités sanitaires, sociales, politiques, juridiques et économiques du VIH/sida ;
- CONSIDÉRANT que pendant la Journée mondiale du sida, les communautés du monde honorent et commémorent tous ceux qui ont perdu leurs vies et tous ceux qui vivent avec les effets du VIH/sida. Cette journée marque aussi les accomplissements que nous avons faits ainsi que tout le travail qui reste à accomplir dans notre lutte contre le VIH/sida.
- EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame la semaine du 24 novembre au 1er décembre 2016, Semaine canadienne de sensibilisation au VIH/sida et le

1er décembre 2016 Journée mondiale du sida dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

EN FOI DE QUOI,

j'ai signé ce premier jour de novembre deux mille seize.

---

**CA16 08 0605**

Le maire de l'arrondissement fait la proclamation suivante (sommaire décisionnel numéro 1164500030) :

CONSIDÉRANT que l'Organisation des Nations Unies a proclamé le 3 décembre, Journée internationale des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que cette journée a pour but de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la société;

CONSIDÉRANT que les personnes handicapées du Québec forment l'un des groupes socioéconomiques les plus démunis et que l'accès au marché du travail s'avère pour elles le plus difficile;

CONSIDÉRANT que l'intégration harmonieuse des personnes handicapées est bénéfique à l'ensemble de la population de Saint-Laurent et qu'elle contribue à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens;

EN CONSÉQUENCE je, Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, proclame le 3 décembre 2016, Journée internationale des personnes handicapées.

EN FOI DE QUOI

j'ai signé en ce premier jour de novembre deux mille seize.

---

**CA16 08 0606**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1167146019 relatif à la prolongation du contrat pour le transport et le recyclage de métaux pour l'année 2017 – Soumission 13-731.

ATTENDU la résolution numéro CA13 080559 adoptée le 3 septembre 2013, otroyant à American Iron and Metal LP un contrat de trois (3) ans pour le transport et le recyclage de métaux;

ATTENDU que ce service est une source de revenus pour l'arrondissement;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prolonger le contrat en faveur de *American Iron and Metal LP* pour le transport et le recyclage de métaux pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0607**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163679007 relatif à une dépense en faveur de Compass Minerals Canada Corp. pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées.

ATTENDU l'entente-cadre numéro 1146318 avec la firme *Compass Minerals Canada Corp.* pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées pour l'hiver 2016-2017 – Appel d'offres 16-15141;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'autoriser une dépense de 977 433,63 \$ en faveur de *Compass Minerals Canada Corp.* pour la fourniture de sel de déglacage des chaussées - Entente 1146318;

2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0608**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163679008 relatif à une dépense pour le transport et la disposition des terres d'excavation entreposées au 1000, boulevard Hymus.

ATTENDU l'entente cadre avec la compagnie Recyclage Notre-Dame inc. pour la disposition des terres d'excavation (entente 883323);

ATTENDU que le Complexe Environnemental Saint-Michel peut également accepter ces terres selon le niveau de contamination;

ATTENDU que l'arrondissement ne dispose pas des ressources pour assurer toutes les opérations de transport des sols vers un lieu d'élimination ou de remblayage autorisé;

ATTENDU l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (L.Q. C-19);

Proposé par le conseiller Maurice Cohen ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem; il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense de 45 000 \$ en faveur de Transvrac Montréal-Laval inc. pour le transport et de 155 000 \$ en faveur de Recyclage Notre-Dame inc. et /ou du Complexe Environnemental Saint-Michel pour la disposition des terres d'excavation entreposées au 1000, boulevard Hymus, en vertu de l'entente cadre numéro 883323;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0609**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164103002 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location d'autobus scolaires, pour la réalisation des programmes de loisirs pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la location d'autobus scolaires, pour la réalisation des programmes de loisirs pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0610**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163058021 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de scellement de fissures sur diverses rues pour l'année 2017.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des Travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de scellement de fissures sur diverses rues pour l'année 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0611**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163058020 relatif au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de réparation des branchements d'égout sur diverses rues.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder à un appel d'offres sur invitation;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des études techniques et de l'ingénierie de la Direction des travaux publics, à procéder au lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation des travaux de réparation des branchements d'égout sur diverses rues.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0612**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1167452001 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour le service de patrouilleurs de la sécurité urbaine.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Division des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction de l'arrondissement, à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la a Division des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division des communications et des relations avec les citoyens de la Direction de l'arrondissement, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour le service de patrouilleurs de la sécurité urbaine.
- 2.- De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de sélection qui étudiera les offres de services :
  - un représentant de la Division des ressources financières et matérielles;
  - un représentant de la Division des communications et des relations avec les citoyens;
  - un représentant de la Direction des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens d'Outremont;
  - un représentant de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0613**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1166879007 relatif au lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement et le recouvrement des fauteuils de la Bibliothèque du Boisé.

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division de la bibliothèque et de la culture de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à procéder à un appel d'offres public;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la Direction des services administratifs et du greffe, pour le compte de la Division de la bibliothèque et de la culture de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à procéder au lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement et le recouvrement des fauteuils de la Bibliothèque du Boisé.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0614**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1167146015 visant à autoriser la Direction des travaux publics à présenter l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre collectives et corporatives ainsi que les objectifs de réduction de l'arrondissement à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

ATTENDU que l'arrondissement possède un système interne de gestion environnementale (SGE) qui permet de gérer les impacts environnementaux et les exigences légales et d'améliorer la performance environnementale au sein des bâtiments municipaux;

ATTENDU l'engagement de l'arrondissement dans les plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) corporatives et collectives 2013-2020 pour l'agglomération de Montréal;

ATTENDU que l'arrondissement est un « Partenaire dans la Protection du Climat (PPC) » auprès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) depuis 2013;

ATTENDU que, par l'entremise du (PPC), l'arrondissement a procédé à la réalisation du tout premier inventaire des émissions de GES propre à son territoire ainsi qu'à la détermination des objectifs de réduction de ses GES;

ATTENDU que l'élaboration de l'inventaire des émissions de GES permet de bien cerner les besoins afin d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES de la communauté laurentienne et de mettre en œuvre les actions requises pour atteindre ses objectifs;

ATTENDU que le dépôt de cet inventaire auprès de la FCM permet de poursuivre nos démarches pour les étapes subséquentes, dont le dépôt d'une demande de subvention auprès du Fond municipal vert (FMV);

ATTENDU l'objectif de réduction de 24 % par rapport à 2009 des émissions de GES de la collectivité laurentienne d'ici 2020;

ATTENDU l'objectif de réduction de 25 % par rapport à 2010 des émissions de GES corporatives d'ici 2020;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la Direction des travaux publics à présenter l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre collectives et corporatives ainsi que les objectifs de réduction de l'arrondissement à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0615**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163231015 relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil d'arrondissement pour l'année 2017 et au report de la date de la séance du mois de janvier 2017.

ATTENDU que l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU le règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du Conseil d'arrondissement, et ses amendements, ainsi que les règles de procédures applicables qui prévoient que les séances ordinaires se tiennent le premier mardi de chaque mois, à 19h30, à la salle du Conseil du bureau d'arrondissement, au 777, boulevard Marcel-Laurin;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'établir comme suit le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2017 et de reporter la date de la séance du mois de janvier 2017, chacune débutant à 19h30 :

- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 1er août
- 5 septembre
- 3 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0616**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1162410006 relatif à l'annulation de soldes d'emprunts non contractés et la fermeture de règlements d'emprunts.

ATTENDU que l'arrondissement Saint-Laurent, de la Ville de Montréal, a entièrement réalisé l'objet des règlements identifiés à la liste « *Annexe-Règlements à fermer Arrondissement Saint-Laurent* » (ci-après « *Annexe* »), jointe au sommaire décisionnel;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunts identifiés à l'Annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, y approprier une subvention, une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal ou d'un financement au comptant;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'Annexe ne sera pas utilisé en totalité;
- 2.- D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) d'annuler à ses registres, les soldes résiduels s'élevant au montant de 18 698 566 \$ des règlements d'emprunts mentionnés en Annexe;
- 3.- De transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution et de l'Annexe au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0617**

Soumis sommaire décisionnel addenda numéro 1156673002 relatif à la modification d'une résolution afin de remplacer partiellement la provenance de l'imputation d'un contrat ainsi que le montant du virement budgétaire.

ATTENDU la résolution numéro CA15 080432 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance générale du 30 juin 2015 et autorisant un octroi de contrat au montant de 96 579,40 \$ en faveur de CIMA+ S.E.N.C., pour des travaux de préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de construction des structures de contrôle d'égout pluvial;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution CA15 080432 afin de remplacer la provenance et l'imputation du contrat octroyé à CIMA+ S.E.N.C. devant être assumé par Les Développements Bois-Franc pour les structures de contrôle d'égout pluvial des lacs A & D, soit la phase 3A3-5.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De modifier le paragraphe numéro 2 de la section *Résolu à l'unanimité* afin qu'il se lise comme suit:

« 2.- D'imputer la dépense aux postes d'affectation suivants (Intervention ADDENDA – Saint-Laurent, Direction des services administratifs et du greffe):

6430.9500998.801150.04161.54301.000000.0000.165244.000000.12010 »

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0618**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1166275007 relatif au dépôt une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'équipements sportifs supra locaux.

ATTENDU le Programme des équipements sportifs supra locaux adopté par le conseil municipal le 16 avril 2014, prévoyant la mise en place d'un programme visant à soutenir financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des équipements sportifs supra locaux;

ATTENDU que ce Programme est d'une durée de trois ans, soit de 2014 à 2016 inclusivement;

ATTENDU que dans le cadre de ce Programme, la Ville met à la disposition des arrondissements un montant d'aide de 1 000 000 \$;

ATTENDU que la piste d'athlétisme Ben-Leduc du parc Marcel-Laurin a été mise à niveau, il y a 15 ans;

ATTENDU les nombreuses activités du Club d'athlétisme St-Laurent Sélect inc. qui s'y déroulent, incluant sa programmation et son entraînement d'athlétisme et paralympique, des compétitions régionales et des compétitions ouvertes aux autres provinces inscrites au calendrier d'Athlétisme Canada;

ATTENDU les compétitions d'athlétisme et paralympique d'Athlétisme Canada accueillent plus de 800 athlètes provenant du Québec et de l'Ontario;

ATTENDU que le club d'athlétisme St-Laurent Sélect inc. a près de 200 membres dont 55 % proviennent de l'extérieur de Saint-Laurent;

ATTENDU que la piste accueille également des milliers de citoyens pour la pratique d'activité physique libre et est utilisée par les institutions scolaires pour la pratique d'activités physiques, des olympiades, des cross-country et des compétitions régionales;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser le dépôt par l'arrondissement d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour rénover la piste d'athlétisme Ben-Leduc située au parc Marcel-Laurin et ses installations en périphérie;
- 2.- D'autoriser une participation financière de 764 139,34 \$ de l'arrondissement;
- 3.- De mandater le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer tout engagement relatif à cette demande;
- 4.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0619**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160299040 relatif à une demande de subvention de Girl Guides of Canada (Guides du Canada) District Liesse, Unité 125.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele,

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 300 \$ à Girl Guides of Canada (Guides du Canada) – District Liesse, Unité 125, pour l'année 2016;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0620**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160299043 relatif à une demande de subvention du Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en soutien à l'opération « Magasin-Partage de Noël » pour l'année 2016.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele,

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une subvention de 8 000 \$ au Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en soutien à l'opération « Magasin-Partage de Noël » pour l'année 2016;
- 2.- D'autoriser un soutien matériel et en ressources humaines nécessaire à la réalisation de cette opération;
- 3.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0621**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160299039 relatif à une aide financière au Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL) pour l'année 2016, afin de soutenir le projet du « Rendez-vous laurentien de l'emploi » et approuver la convention relative à ce projet.

ATTENDU que la démarche de Revitalisation urbaine intégrée du quartier Chameran-Lebeau fait l'objet d'une démarche concertée depuis 2012;



ATTENDU l'Entente administrative Ville-MTESS (CG16 0194) sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales relative aux alliances pour la solidarité (2013-2017);

ATTENDU que plusieurs réalisations concrètes ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du secteur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder une aide financière de 16 667 \$ au Comité des Organismes Sociaux de Saint-Laurent (COSSL) en soutien au projet du « Rendez-vous laurentien de l'emploi », volet Revitalisation Urbaine Intégrée quartier Chameran-Lebeau;
- 2.- D'approuver la convention relative à ce projet;
- 3.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0622**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160299041 relatif à un don au Conseil 3050 St-Laurent des Chevaliers de Colomb en soutien à l'organisation de divers événements pour l'année 2016.

ATTENDU les critères d'admissibilité du Programme des dons, octrois et subventions actuellement en vigueur;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- 1.- D'accorder un don de 500 \$ au Conseil 3050 St-Laurent des Chevaliers de Colomb en soutien à l'organisation de divers événements pour l'année 2016;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0623**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160299042 relatif à un don au Centre des Femmes de Saint-Laurent inc. en soutien à la projection publique du film documentaire « La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance ».

ATTENDU le don de 1 500 \$ de la firme Amusements Spectaculaire suite aux événements tenus sur le territoire au cours de l'année 2016;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- 1.- D'octroyer un don de 1 500 \$ au Centre des Femmes de Saint-Laurent inc. en soutien à la projection publique du film documentaire « La folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance »;
- 2.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0624**

Dépôt par la directrice d'arrondissement du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements (sommaire décisionnel 1163984013).

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De prendre acte du rapport global sur l'exercice des pouvoirs délégués entre le 28 septembre et le 25 octobre 2016, incluant les virements de crédits et les demandes de paiement, les listes des bons de commande de moins de 25 000 \$ et de 25 000 \$ et plus, et du rapport sur les paiements à Hydro-Québec au 25 octobre 2016, en vertu du règlement numéro RCA07-08-0012 sur la délégation de pouvoirs, et ses amendements.

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil prie le secrétaire de le déposer aux archives.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0625**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1160664007 relatif à la délégation des membres du conseil à divers événements.

ATTENDU que les divers événements et activités auxquels participent les membres du conseil leur permettent d'être près des citoyens et à leur écoute pour mieux répondre à leurs besoins;

Proposé par le conseiller Aref Salem ;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- De ratifier la dépense suivante

Soirée d'huîtres des Fondation du Musée des Maîtres et Artisans  
et du Cégep de Saint-Laurent, le vendredi 28 octobre 2016.

Une table de 8 personnes

650,00 \$

2.- D'autoriser une délégation des membres du Conseil intéressés et des membres de la direction intéressés, accompagnés, le cas échéant, de représentants du milieu, à participer à l'événement suivant :

Petit-déjeuner organisé par la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain  
(CCMM). Invité-conférencier Ministre Garneau, le jeudi 3 novembre 2016.

1 billet

91,98 \$

3.- D'imputer la dépense selon les informations contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0626**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547107 relatif à une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 4675, rue Vittorio-Fiorucci dans la zone H07-050 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et ayant pour objet la localisation d'une clôture de piscine qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

ATTENDU qu'au point 6. a) du procès-verbal de la séance tenue le 12 octobre 2016, le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder cette dérogation mineure en vertu des dispositions du règlement numéro 1054 sur les dérogations mineures (dossier : DM - 20161001);

ATTENDU que la présente séance publique afin de statuer sur cette demande de dérogation mineure a été dûment convoquée le 12 octobre 2016 dans le journal Les nouvelles Saint-Laurent;

ATTENDU que les propriétaires des immeubles voisins ne se sont pas opposés à la présente dérogation mineure;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une dérogation mineure pour la propriété située au 4675, rue Vittorio-Fiorucci dans la zone H07-050 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, ayant pour objet la localisation d'une clôture de piscine qui ne respecte pas toutes les normes applicables, tel que représenté sur les documents soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0627**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547108 relatif à une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 2446, rue des Équinoxes dans la zone H08-073 du règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage et ayant pour objet l'installation d'une thermopompe de piscine sans respecter toutes les normes applicables.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De reporter ce dossier à une séance ultérieure.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0628**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547106 relatif à une demande d'usage conditionnel concernant la propriété située au 5400, boulevard Thimens dans la zone I06-007 du règlement numéro RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels et ses amendements et ayant pour objet d'autoriser des usages « Services professionnels, financiers et bureau d'affaires ».

ATTENDU qu'à l'item 4. a) du procès-verbal de la séance tenue le 12 octobre 2016, le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder cet usage conditionnel en vertu des dispositions du règlement numéro RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels et ses amendements (dossier : UC - 20161001);

ATTENDU que la présente séance publique afin de statuer sur cet usage conditionnel a été dûment convoquée le 12 octobre 2016 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

ATTENDU que les propriétaires des immeubles voisins ne se sont pas objectés à la présente demande d'usage conditionnel;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder un usage conditionnel « bureau » au 2e étage, représentant une proportion de 15 % de la superficie totale du bâtiment industriel existant, tel que présenté lors de la séance du Comité consultatif d'urbanisme pour la propriété située au 5400, boulevard Thimens dans la zone I06-007 du règlement numéro RCA06-08-0020 sur les usages conditionnels et ses amendements.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0629**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547109 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 2305, rue Patricia dans la zone H08-063 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. d) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20160903);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 2305, rue Patricia dans la zone H08-063 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les murs extérieurs sont recouverts de déclin de composite de bois de couleur kaki, de la compagnie CanExel, alors que la toiture est recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur noire, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0630**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547110 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des modifications du PIIA approuvé concernant la construction d'un bâtiment industriel aux 250 à 292 et 300 à 350, rue Ness dans la zone B14-020 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. b) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20130701);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des modifications du PIIA approuvé concernant la construction d'un bâtiment industriel aux 250 à 292 et 300 à 350, rue Ness dans la zone B14-020 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel qu'illustré sur les plans soumis le 28 octobre 2016.

Les murs extérieurs seront recouverts de brique de couleur beige collection « Cintco » de la compagnie Permacon, de parement métallique corrugué de couleur brun foncé de la compagnie Vicwest, ou leurs équivalents

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0631**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547111 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 1645, rue d'Oxford dans la zone H08-063 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. e) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161001);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée située au 1645, rue d'Oxford dans la zone H08-063 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les murs sont recouverts de déclin de bois aggloméré gris « Driftwood Grey » de la compagnie Cape Cod, alors que la toiture est recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur noire de la compagnie BP, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0632**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547112 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale située au 1150, rue Poirier dans la zone H13-011 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. f) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161002);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale située au 1150, rue Poirier dans la zone H13-011 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que soumis le 24 octobre 2016.

Les murs extérieurs seront recouverts de la même brique rouge telle que l'existante, alors que la toiture est recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur noire de la compagnie BP, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0633**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547113 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des modifications extérieures de l'habitation unifamiliale isolée située au 3620, rue Tétrault dans la zone H03-001 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. h) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20161004);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour des modifications extérieures de l'habitation unifamiliale isolée située au 3620, rue Tétrault dans la zone H03-001 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que les modifications proposées à la séance du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0634**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164547115 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour l'établissement situé au 1150, rue Décarie dans la zone S16-002 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. m) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20160905);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'enseignes pour l'établissement situé au 1150, rue Décarie dans la zone S16-002 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0635**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1164152014 relatif à une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement du revêtement extérieur des bâtiments situés aux 265, 275, 277 et 285, carré Benoit dans la zone H17-020 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage.

ATTENDU que ce plan d'implantation et d'intégration architecturale a été soumis au Comité consultatif d'urbanisme et qu'au point 7. c) de la séance tenue le 12 octobre 2016, ce dernier recommande au Conseil d'arrondissement de l'approuver (dossier : PIIA – 20160804);

ATTENDU que l'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale est conditionnelle au respect des autres dispositions des règlements municipaux;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement du revêtement extérieur des bâtiments situés aux 265, 275, 277 et 285, carré Benoit dans la zone H17-020 du règlement RCA08-08-0001 sur le zonage, tel que représenté sur les plans soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

Les nouveaux matériaux seront de la pierre meulée de couleur Blanc Opal de la compagnie « Rhinox » et des panneaux d'aluminium de couleur gris foncé « Mica MZG Grey » de la compagnie Alpollic, ou leurs équivalents.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0636**

Soumis second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-94 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1164903001).

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le second projet de règlement numéro RCA08-08-0001-94 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0637**

Le conseiller Aref Salem donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement numéro RCA08-08-0001-94 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, de façon à d'autoriser des usages additionnels compatibles et utiles au fonctionnement d'une habitation de 100 unités et plus dans les classes d'usages Multifamiliale de service (h5) ou Multichambre (h6), et des usages accessoires tels que les salles communes ou d'exercices non commerciales au sous-sol et aux étages d'un bâtiment faisant partie des classes d'usage Multifamiliale (h4), Multifamiliale de services (h5) et Multichambre (h6). (1164903001)

ADOPTÉ

---

Le règlement numéro RCA08-08-0001-95 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage est soumis au Conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1164152020).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du Conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2016, le conseiller Francesco Miele a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage;

ATTENDU que les dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ont été respectées;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen,

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter tel que soumis le règlement numéro RCA08-08-0001-95 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0639**

Soumis projet de règlement numéro RCA08-08-0001-96 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage (sommaire décisionnel numéro 1164152021).

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'adopter tel que soumis le projet de règlement numéro RCA08-08-0001-96 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.
- 2.- De soumettre, conformément à la loi, le projet de règlement à une consultation publique le 21 novembre 2016, à 19 h, à la Salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du Conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0640**

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé le règlement numéro RCA08-08-0001-96 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, de façon à :

- modifier certaines normes afin d'assujettir les demandes d'affichage en vitrine pour les établissements du secteur Décarie-Poirier à l'obtention d'un certificat d'autorisation;

- modifier la superficie maximale autorisée pour une enseigne en vitrine.

(1164152021)

ADOPTÉ

---

**CA16 08 0641**

Le conseiller Francesco Miele donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés pour l'exercice financier 2017. (1163231016)

ADOPTÉ

---

**CA16 08 0642**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1165208004 relatif à l'acceptation d'un paiement aux fins de frais de parcs, représentant 10% de la valeur réelle municipale du lot 2 190 829 dans le but de convertir un bâtiment de service en bâtiment mixte ayant un rez-de-chaussée du bureau et à l'étage de l'habitation.

ATTENDU la demande de permis de construction (3001202110) du propriétaire;

ATTENDU que le propriétaire n'a pas fait de proposition concernant la cession de terrain à des fins de parc;

ATTENDU que cette conversion d'usage constitue un projet de redéveloppement et respecte les dispositions du Règlement 08-005 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter un paiement aux fins de parcs représentant 10% de la valeur réelle du lot 2 190 829, dans le but de convertir un bâtiment de service en bâtiment mixte ayant un rez-de-chaussée du bureau et à l'étage de l'habitation.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0643**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950024 relatif à une nomination au poste de chef de section, soutien général, à la Direction des travaux publics.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste de Chef de section, soutien général à la Direction des travaux publics;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la nomination de madame Chantal Mallette, au poste de chef de section, soutien général (poste: 69246), à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Saint-Laurent, à compter du 5 novembre 2016, date de son entrée en fonction.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0644**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950029 relatif à une nomination au poste de chef de division, permis et inspection à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste de chef de division, permis et inspection à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la nomination de madame Pascale Tremblay, au poste de chef de division, permis et inspections (poste : 42032) à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux

entreprises de l'arrondissement de Saint-Laurent, à compter du mardi, 29 novembre 2016, date de son entrée en fonction.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0645**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950025 relatif à la création de postes temporaires dans des emplois professionnels pour différents mandats à l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU que suite au départ de la gestionnaire financière (projets et travaux publics) du projet du Complexe sportif, il convient de créer un poste temporaire de conseiller en gestion des ressources financières (emploi 345210) à la division des Ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;

ATTENDU la suite d'une mise à jour des mandats et projets à réaliser pour l'année à venir, la division Ressources informationnelles et de la gestion documentaire requiert la création d'un poste temporaire d'agent de systèmes de gestion (emploi 433810);

ATTENDU les discussions avec le Service des ressources humaines central - développement organisationnel - concernant ce remplacement temporaire;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- De créer un poste temporaire (du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 30 avril 2017) de conseiller en gestion des ressources financières (emploi 345210) à la division des Ressources financières et matérielles de la Direction des services administratifs et du greffe;
- 2.- De créer un poste temporaire d'agent de systèmes de gestion (du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 décembre 2017) (emploi 433810) à la division des ressources informationnelles et de la gestion documentaire de la Direction des services administratifs et du greffe.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0646**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950027 relatif à une nomination en permanence au poste d'inspecteur horticulture et arboriculture, à la Section des inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste d'inspecteur horticulture et arboriculture, à la Section des inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'autoriser la nomination, en permanence, de madame Catherine Caya au poste d'inspecteur horticulture et arboriculture (poste : 60080), à la Section des inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Saint-Laurent, à compter du 5 novembre 2016, date de son entrée en fonction, aux salaire et conditions de travail prévus à la convention collective des fonctionnaires municipaux de Montréal et à la Politique de dotation de la Ville.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0647**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950028 relatif à une nomination en permanence au poste d'animateur sports et loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Saint-Laurent.

ATTENDU les règles de dotation de la Ville et le processus suivi pour le comblement du poste d'animateur sports et loisirs à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



D'autoriser la nomination, en permanence, de monsieur Raphael Quilicot au poste d'animateur sports et loisirs (poste : 30152) à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Saint-Laurent. Sa nomination sera effective en date du 5 novembre 2016.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0648**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163950026 relatif au congédiement d'un employé.

ATTENDU les manquements reliés à la prestation de travail de l'employé;

ATTENDU que l'employé ne répond pas aux exigences de son emploi;

ATTENDU la consignation des faits au dossier de l'employé;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'entériner le congédiement de l'employé col blanc auxiliaire portant le matricule 100057708 portant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0649**

Soumis sommaire décisionnel numéro 1163984012 relatif à la nomination d'un maire suppléant d'arrondissement pour la période du 7 novembre 2016 au 5 mars 2017.

ATTENDU l'article 14 du règlement numéro RCA02-08-2001 sur les séances du conseil d'arrondissement et les règles de procédures applicables, tel que modifié par le règlement numéro RCA03-08-0003 ;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer le conseiller Francesco Miele à titre de maire suppléant pour la période du 7 novembre 2016 au 5 mars 2017.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0650**

ATTENDU que la volonté des Québécois d'adopter des habitudes de vie est fermement affirmée et qu'ils réclament des mesures de soutien efficaces, tel que démontré par plusieurs sondages récents ;

ATTENDU que la clé pour changer les comportements est d'intégrer aux infrastructures scolaires et municipales, à l'offre alimentaire, aux milieux de travail et à tous les secteurs d'activités, des aménagements qui facilitent l'adoption d'habitudes de vie tournées vers la santé et la prévention ;

ATTENDU que près d'une centaine d'organisations, représentants les décideurs de tous les milieux de vie, réclament du gouvernement du Québec qu'il mette en œuvre immédiatement un plan concerné et ambitieux de prévention en santé et d'intégration des saines habitudes de vie dans le quotidien des citoyens ;

ATTENDU la résolution CM14 1270 adoptée le 15 décembre 2014 par le conseil municipal concernant les risques associés à la consommation de boissons sucrées et demandant au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité d'imposer une taxe additionnelle sur ces produits` ;

ATTENDU que le 18 octobre dernier a eu lieu le lancement du Regroupement pour un Québec en santé, qui se veut un vaste mouvement collectif en faveur des saines habitudes de vie comme principal vecteur de prévention des maladies et d'amélioration des conditions de vie pour les Québécois ;

ATTENDU que le Regroupement pour un Québec en santé réclame des investissements significatifs de la part du gouvernement québécois afin qu'il soit possible de poursuivre et d'intensifier les efforts collectifs en vue d'une plus grande qualité de vie des citoyens ;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'appuyer le Regroupement pour un Québec en santé dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mette en œuvre immédiatement un plan concerné et ambitieux de prévention en santé et d'intégration des saines habitudes de vie dans le quotidien des citoyens.

ADOPTÉ.

---

**CA16 08 0651**

ATTENDU les dispositions de l'article 57.1.10 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4) ;

ATTENDU le rapport du Bureau de l'inspecteur général daté du 20 octobre 2016, relatif à la résiliation du contrat visant les travaux de rénovation, de remplacement et d'ajout de panneaux de signalisation – Soumission 15-031;

ATTENDU la conclusion dudit rapport prononçant la résiliation du contrat accordé à Enseignes Dominion, dont l'octroi a été autorisé par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent le 6 octobre 2016 en vertu de la résolution CA15 080656;

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De déposer le rapport du Bureau de l'inspecteur général ayant pour objet de résilier le contrat accordé à Enseignes Dominion, suite à l'appel d'offres 15-031, pour une durée de 3 ans (2015-2017) au montant annuel approximatif de 271 992,11 \$, taxes comprises, dont l'octroi a été autorisé par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent le 6 octobre 2015 en vertu de la résolution CA15 080656.

ADOPTÉ

---

**CA16 08 0652**

**La période des affaires nouvelles pour les membres du Conseil débute à 20 h 30**

Les dossiers suivants sont soumis à la présente séance :

- Le conseiller Aref Salem invite la population à la Marche sur le droit des enfants qui se déroulera le 19 novembre dans le secteur Chameran et souligne les éléments suivants :
  - Consultation sur « Demain Saint-Laurent »;
  - Succès de la vente de livres usagés de la bibliothèque qui s'est tenue les 2 et 3 octobre dernier;
  - L'application Saint-Laurent permet maintenant d'acheter des billets pour les différentes activités culturelles;
  - L'excellent travail des bénévoles de la Popote roulante qui vient de célébrer ses 35 ans d'existence.
- Le conseiller Francesco Miele invite la population à se réunir pour le Jour du souvenir le 5 novembre prochain au parc Beaudet et rappelle l'importance de procéder au changement de piles dans les détecteurs de fumée en même temps que le retour à l'heure normale prévu le 6 novembre 2016.

---

**CA16 08 0653**

Deuxième période de questions du public, de 20 h 32 à 20 h 35

Les personnes dont les noms suivent ont posé des questions :

Monsieur Aboubacar Conté, 910, rue Saint-Germain :

- Félicite le conseil d'arrondissement pour les sujets indiqués aux points 20.08 et 30.05, deux sites importants de l'arrondissement.

---

**CA16 08 0654**

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20 h 35.

ADOPTÉ.

---

---

Maire

---

Secrétaire

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2016.

---